

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte - KERVAL CENTRE ARMOR (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE KERVAL CENTRE ARMOR (2)

Numéro SIRET : 20004367700034

POSTE COMPTABLE : SGC de Saint-brieuc

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : ALGUES VERTES (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	232 089,81	230 613,26	0,00	0,00	1 476,55
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager	171 577,81	164 473,62	0,00	0,00	7 104,19
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	5 041,00	0,00	0,00	-5 041,00
611	Contrats de prestations de services	15 012,00	20 928,64	0,00	0,00	-5 916,64
6288	Autres services extérieurs	28 500,00	23 964,00	0,00	0,00	4 536,00
63512	Taxes foncières	17 000,00	16 206,00	0,00	0,00	794,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	7 047,00	829,13	5 863,23	0,00	354,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 000,00	8 646,78	0,00	0,00	353,22
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 953,00	-7 817,65	5 863,23	0,00	1,42
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues (2)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		239 136,81	231 442,39	5 863,23	0,00	1 831,19

023	Virement à la section d'investissement (3)	5 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	258 718,00	258 718,00			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	258 718,00	258 718,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		263 718,00	258 718,00			5 000,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	502 854,81	490 160,39	5 863,23	0,00	6 831,19
---	-------------------	-------------------	-----------------	-------------	-----------------

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				
--	-------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Le chapitre 023 est un chapitre sans réalisation et ne donne pas lieu à l'émission de mandats.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	306 500,00	297 958,86	2 573,74	0,00	5 967,40
7588	Autres produits div. de gestion courante	306 500,00	297 958,86	2 573,74	0,00	5 967,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		306 500,00	297 958,86	2 573,74	0,00	5 967,40

042	Opérat° ordre transfert entre sections (2) (3) (4)	191 277,00	191 277,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	191 277,00	191 277,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		191 277,00	191 277,00			0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	497 777,00	489 235,86	2 573,74	0,00	5 967,40
--	-------------------	-------------------	-----------------	-------------	-----------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	5 077,81				
---	-----------------	--	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Dont 776.

(4) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	17 504,29	0,00	0,00	17 504,29
21578	Autre matériel et outillage de voirie	17 504,29	0,00	0,00	17 504,29
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		17 504,29	0,00	0,00	17 504,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	58 425,00	58 424,24	0,00	0,76
1641	Emprunts en euros	58 425,00	58 424,24	0,00	0,76
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (2)	0,00			
Total des dépenses financières		58 425,00	58 424,24	0,00	0,76
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		75 929,29	58 424,24	0,00	17 505,05

040	Opérat° ordre transfert entre sections (3)	191 277,00	191 277,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (4)	191 277,00	191 277,00		0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	191 277,00	191 277,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		191 277,00	191 277,00		0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	267 206,29	249 701,24	0,00	17 505,05
--	-------------------	-------------------	-------------	------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			
--	-------------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les dépenses imprévues ne font pas l'objet de réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de mandats. Elles servent à abonder les postes budgétaires où sont imputées les dépenses selon leur nature dont les crédits étaient insuffisamment ouverts par les délibérations budgétaires de l'exercice.

(3) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap. / Art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement (2)	5 000,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	258 718,00	258 718,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	8 158,00	8 158,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ...	250 560,00	250 560,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		263 718,00	258 718,00	0,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		263 718,00	258 718,00	0,00	5 000,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	263 718,00	258 718,00	0,00	5 000,00
---	------------	------------	------	----------

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	3 488,29			
---	----------	--	--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Les chapitres 021 et 024 sont des chapitres sans réalisation et ne donnent pas lieu à l'émission de titres.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

II
A1.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de prêt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					896 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					896 000,00									
00302016222	Agence CREDIT AGRICOLE	06/01/2011		05/02/2012	896 000,00	F		3,700	3,725		A	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
166 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					896 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

II – ANNEXES		II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de comptable)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		175 272,76					58 424,24	8 646,78	0,00	5 863,23
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		175 272,76					58 424,24	8 646,78	0,00	5 863,23
00302016222		0,00	A-1	175 272,76	2,17	F		3,725	58 424,24	8 646,78	0,00	5 863,23
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		175 272,76					58 424,24	8 646,78	0,00	5 863,23

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

II – ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR,ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

II – ANNEXES

II

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN LETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
 Exemple : un agent à temps partiel (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	267 206,29	249 701,24	0,00	17 505,05
RECETTES	267 206,29	262 206,29	0,00	5 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	502 854,81	496 023,62	0,00	6 831,19
RECETTES	502 854,81	496 887,41	0,00	5 967,40

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	267 206,29	249 701,24	0,00	17 505,05
RECETTES	267 206,29	262 206,29	0,00	5 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	502 854,81	496 023,62	0,00	6 831,19
RECETTES	502 854,81	496 887,41	0,00	5 967,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	770 061,10	745 724,86	0,00	24 336,24
TOTAL GENERAL DES RECETTES	770 061,10	759 093,70	0,00	10 967,40

(1) Y compris les rattachements.

II – ANNEXES	II
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	267 206,29	249 701,24	0,00	17 505,05
RECETTES	267 206,29	262 206,29	0,00	5 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	502 854,81	496 023,62	0,00	6 831,19
RECETTES	502 854,81	496 887,41	0,00	5 967,40
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	770 061,10	745 724,86	0,00	24 336,24
TOTAL GENERAL DES RECETTES	770 061,10	759 093,70	0,00	10 967,40

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		249 702,00	249 701,24
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		58 425,00	58 424,24
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	58 425,00	58 424,24
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		191 277,00	191 277,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	191 277,00	191 277,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	249 701,24	0,00	0,00	249 701,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		263 718,00	III 258 718,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		263 718,00	258 718,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Autres aménagements de terrains	8 158,00	8 158,00
28135	Installations générales, agencements, ..	250 560,00	250 560,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (3)		
33...	En-cours de production de biens (3)		
35...	Stocks de produits (3)		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	5 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	258 718,00	0,00	3 488,29	0,00	262 206,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 249 701,24
Ressources propres disponibles	IV 262 206,29
Solde	V = IV – II (4) 12 505,05

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(4) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 02/05/2024

Présenté par Le LE PRESIDENT (1),

A Ploufragan, le 29/05/2024

Le LE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Ploufragan, le 29/05/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

LE MAITRE Christian SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	
LE VAILLANT Jean Paul LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	
ALLAIN Jérémy LAMBALLE TERRE ET MER	
BERTHO Laurent LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE	
BURLOT David - LAMBALLE TERRE ET MER - Suppléant	
COUELLAN Jean-Luc LAMBALLE TERRE ET MER	
CROGUENNEC Bernard -ST BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION - Suppléant	
GALLERNE PASCALE SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	
GEFFROY Jean-Michel LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	
GORÉ-CHAPEL Isabelle LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE	
GOUEZIN Alain LAMBALLE TERRE ET MER	
HESRY Michel - LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE- Suppléant	
JOURDEN Jean- LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ - Suppléant	
LA PORTE Pascal - SAINT BRIEUC AGGLOMÉRATION	
LAYEC Claude DINAN AGGLOMÉRATION	
LE BIHAN Jean-Pierre LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE	
LE JAN Yvon LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE	
LE NOANE Gaël - ST BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	
LOYER Jean-yves SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	
LUCAS Monique - SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION - Suppléante	
MOULIN Rémy SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PRIDO Pascal - ST BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	
PRIGENT Dominique LEFF ARMOR COMMUNAUTE	
QUELEN MARCEL SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	
STIEFVATER Thierry SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	
VILT Gérard DINAN AGGLOMÉRATION	

Certifié exécutoire par Le LE PRESIDENT (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité syndical.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

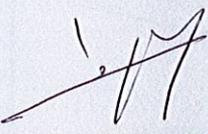
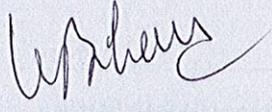
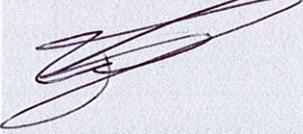
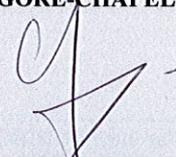
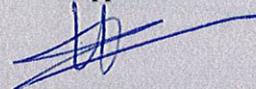
COMITE SYNDICAL DU 29 MAI 2024

FEUILLE DE SIGNATURES

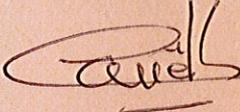
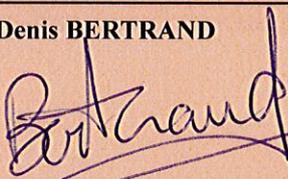
COMPTE ADMINISTRATIF 2023

BUDGET ALGUES VERTES

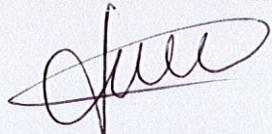
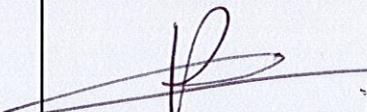
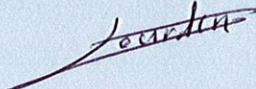
LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE

Yvon LE JAN 	Jean-Pierre LE BIHAN 	Gérard DABOUDET	Laurent BERTHO 
Philippe PRESSE	Isabelle GORÉ-CHAPEL 		
Annie ROBERT - Suppléante	Alain GUILLAUME Suppléant 	Michel HESRY - Suppléant 	

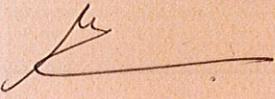
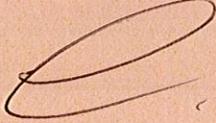
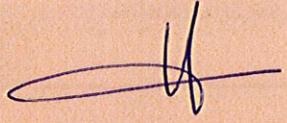
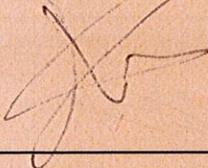
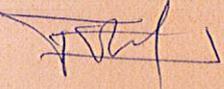
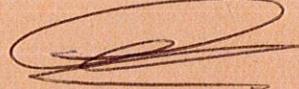
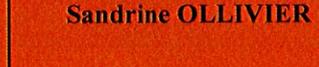
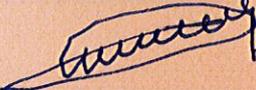
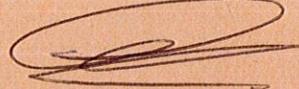
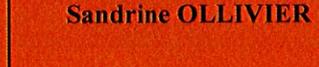
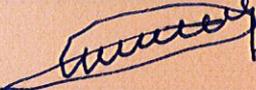
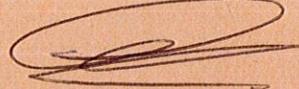
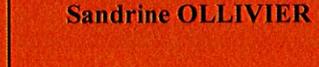
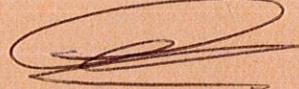
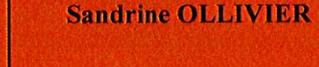
LAMBALLE TERRE ET MER

Jean-Luc COUELLAN 	Anne-Gaud MILLORIT	Eric MOISAN	Philippe HERCOUET
Jérémy ALLAIN 	Denis BERTRAND 	Alain GOUEZIN 	Marie-Paule ALLAIN
David BURLLOT 	Camille CAURET	Daniel COMMAULT	Stéphane DE SALLIER DUPIN

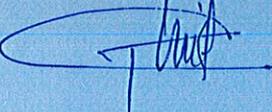
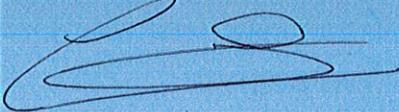
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Jean-Michel GEFFROY 	Jean Paul LE VAILLANT 	Dominique PRIGENT 	Jérémy MEURO
Alain SEHAN	Jean JOURDEN 		

SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

Rémy MOULIN 	Loïc RAOULT 	Christiant LE MAITRE 	Pascale GALLERNE 
Pascal PRIDO 	Gaël LE NOANE 	Roland RAOULT 	Pascal LAPORTE 
Thierry STIEFVATER 	Didier LE BUHAN 	Marcel SERANDOUR 	Stéphanie STENZEL-LE CARDINAL 
Mickaël COSSON 	Jean-Yves LOYER 	Corentin POILBOUT 	François LE GUERN 
Marcel QUELEN 	Remy GAREL 	XXXXXXXXXX J.M. LABBE 	Sandrine OLLIVIER 
Monique LUCAS 	Valérie GRANGIENS 	Laurence MAHE 	Sylvain HEDER 
Maryse PINEL 	Bernard CROGUENNEC 		

DINAN AGGLOMÉRATION

Gérard VILT 	Claude LAYEC 	Dominique PERCHE 
---	---	---

DÉLIBÉRATION N° 2024/D739

FINANCES



COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - BUDGET ALGUES VERTES

AFFECTATION DU RÉSULTAT

SECTION DE FONCTIONNEMENT- Dépenses							
Chapitres	Libellé	BP	DM 1	DM 2	Total Crédits	Réalisations	Taux
011	Charges à caractère général	222 012	5 078	5 000	232 090	230 613.26	99%
022	Dépenses imprévues Fonctionnement				0		
023	Virement section investissement	5 000			5 000		
65	Charges de gestion courante				0		
66	Charges financières	7 047			7 047	6 692.36	95%
67	Charges exceptionnelles				0		
042	Dotations amortissements & provisions	258 718			258 718	258 718	100%
	TOTAL	492 777	5 078	5 000	502 855	496 023.62	

SECTION DE FONCTIONNEMENT- Recettes							
Chapitres	Libellé	BP	DM 1	DM 2	Total Crédits	Réalisations	Taux
002	Excédent antérieur Reporté		5 078		5 078	5 077.81	
042	Opérations d'ordre entre section	191 277			191 277	191 277	100%
74	Dotations Subventions				0		
73	Impôts & taxes				0		
75	Produits de gestion courante	301 500		5 000	306 500	300 532.60	100%
75	Dotations & Participations - Tri				0		
	TOTAL	492 777	5 078	5 000	502 855	491 809.60	

ALGUES VERTES	
SECTION FONCTIONNEMENT	
Résultat annuel 2023	-4 214.02 €
Excédent antérieur reporté	5 077.81 €
RESULTAT CUMULÉ	863.79 €
Virement Section Investissement	
Résultat à reporter en fonctionnement	863.79 €

SECTION INVESTISSEMENT - Dépenses							
Chapitres	Libellé	BP	DM 1	DM 2	Total Crédits	Réalisations	Taux
001	Solde d'exécution section investissement				0		
16	Emprunts et dettes assimilées	58 425			58 425	58 424.24	100%
20	Immobilisations incorporelles				0		
21	Immobilisations corporelles	14 016	3 488		17 504		
040	Opérations d'ordre entre section	191 277			191 277	191 277.00	100%
	TOTAL	263 718	3 488	0	267 206	249 701.24	

SECTION INVESTISSEMENT - Recettes							
Chapitres	Libellé	BP	DM 1	DM 2	Total Crédits	Réalisations	Taux
021	Solde d'exécution section investissement	5 000.00	3 488.29		8 488.29	3 488.29	
040	Opérations d'ordre entre section	258 718			258 718	258 718	100%
13	Subventions						
16	Emprunts et dettes assimilées						
	TOTAL	263 718.00	3 488.29		267 206.29	258 718.00	

SECTION INVESTISSEMENT	
Résultat annuel 2023	9 016.76 €
Excédent antérieur reporté	3 488.29 €
RESULTAT CUMULÉ	12 505.05 €

Conformément aux dispositions des articles L.2121-14 du CGCT, le président quitte la salle au moment du vote du compte administratif. M. Jean-Luc COUELLAN, Vice-président est alors désigné par l'assemblée délibérante pour procéder au vote du compte administratif.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

➔ **ARRÊTE** compte administratif 2023 du budget Algues Vertes conformément aux montants présentés ci-dessus:

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	496 023.62	249 701.24
Recettes	491 809.60	258 718.00
Résultat	-4 214.02	9 016.76

➔ D'AFFECTER le résultat d'exploitation conformément au tableau ci-dessous :

Besoin de financement de la section d'investissement

Réalisations 2023	9 016.76
Solde Investissement antérieur	3 488.29
RESULTAT TOTAL AU 31.12.2023	12 505.05
Crédits de report	
Excédent de financement	12 505.05

Section de Fonctionnement	
Résultat 2023	-4 214.02
Résultat antérieur reporté	5 077.81
RESULTAT TOTAL AU 31.12.2023	863.79
1. Affectation en réserves au cpte 1068 (au minimum, couverture du besoin de financement y compris restes à réaliser)	
2. Report en Fonctionnement	863.79

POUR EXTRAIT CONFORME

A PLOUFRAGAN, le 29 mai 2024

Le Président



Rémy MOULIN





COMITÉ SYNDICAL N°3/2024

LE 29 MAI 2024

Convocation du 2 mai 2024

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-neuf à dix-sept heures les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

	PRÉSENTS AU VOTE	VOTANTS
Membres titulaires	21	21
Membres suppléants	5	5
	26	26

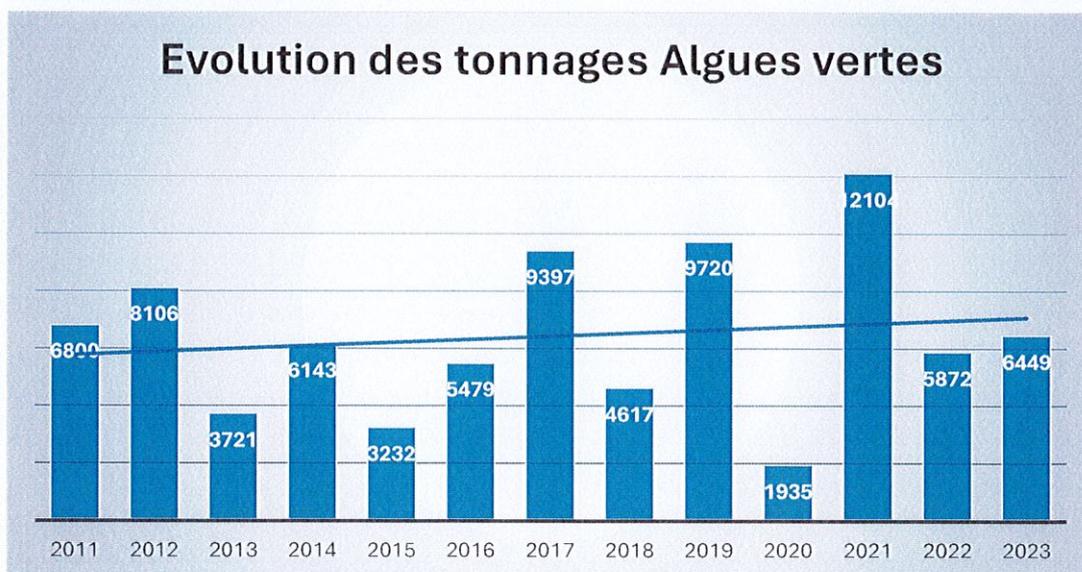
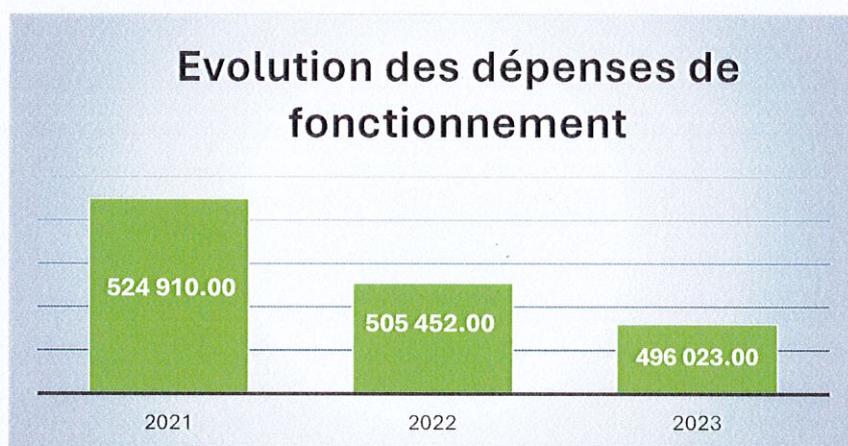
SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mr Jean-Michel GEFFROY

MEMBRES TITULAIRES			MEMBRES SUPPLÉANTS	
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANT
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	LE BIHAN	Jean-Pierre	*	
	DABOUDET	Gérard		HESRY Michel
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	*	
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric		
	HERCOUET	Philippe		BURLLOT David
	MILLORIT	Anne-Gaud		
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain		
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	*	
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy		JOURDEN Jean
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		CROGUENNEC Bernard
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal		
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland		
	LAPORTE	Pascal	*	
	STIEFVATER	Thierry	*	
	LE BUHAN	Didier		
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMÉRATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	

RAPPORT DE PRÉSENTATION – BUDGET ALGUES VERTES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	2021	2022	2023
	524 910.00	505 452.00	496 023.00



Les recettes de fonctionnement sont variables en fonction du tonnage traité.

Recettes de fonctionnement	2021	2022	2023
	575 055.00	469 053.00	491 809.00

SECTION FONCTIONNEMENT	
Résultat annuel 2023	-4 214.02 €
Excédent antérieur reporté	5 077.81 €
RESULTAT CUMULÉ	863.79 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement (249 701 €) correspondent essentiellement au remboursement du capital des emprunts ainsi que l'amortissement des subventions.

Les recettes d'investissement atteignent 258 718 € et sont constituées des amortissements des installations de traitement.

SECTION INVESTISSEMENT	
Résultat annuel 2023	9 016.76 €
Excédent antérieur reporté	3 488.29 €
RESULTAT CUMULÉ	12 505.05 €

L'équilibre des opérations financières s'établit de la façon suivante :

Equilibre des opérations financières	Dépenses	Recettes
Remboursement des emprunts	58 425	
Reprise des subventions	191 277	
Amortissement des immobilisations		258 718
TOTAL	249 702	258 718
Autofinancement		9 016

La dette de ce budget est composée d'un seul emprunt dont le capital restant dû s'élève à 175 272 € au 31/12/2024. Cet emprunt s'éteindra le 05/02/2026.

DÉLIBÉRATION N° 2024/D737

Finances



Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le 13/06/2024

ID : 022-200043677-20240529-D737-DE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Monsieur Le Président procède à la lecture des résultats du compte de gestion 2023 présentés ci-dessous :

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 022021

NOM DU POSTE COMPTABLE : SGC SAINT-BRIEUC

ETABLISSEMENT : SYNDIC Kerval CENTRE ARMOR

Résultats budgétaires de l'exercice

41000 - SYNDIC Kerval CENTRE ARMOR

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	13 897 633,32	37 517 127,84	51 414 761,16
Titres de recette émis (b)	9 659 884,43	39 482 905,15	49 142 789,58
Réductions de titres (c)		3 219 735,64	3 219 735,64
Recettes nettes (d = b - c)	9 659 884,43	36 263 169,51	45 923 053,94
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	13 897 633,32	37 517 127,84	51 414 761,16
Mandats émis (f)	11 110 585,66	40 210 958,27	51 321 543,93
Annulations de mandats (g)	4 065,00	4 074 288,85	4 078 353,85
Depenses nettes (h = f - g)	11 106 520,66	36 136 669,42	47 243 190,08
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		126 500,09	
(h - d) Déficit	1 446 636,23		1 320 136,14

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

- ➔ **APPROUVE** le compte de gestion 2023 dont les montants figurent ci-joint,
- ➔ **CERTIFIE** que ces montants sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative de l'ordonnateur.

POUR EXTRAIT CONFORME

A PLOUFRAGAN, le 29 mai 2024

Le Président

Rémy MOULIN



Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le 13/06/2024

ID : 022-200043677-20240529-D737-DE

COMITÉ SYNDICAL N°3/2024

LE 29 MAI 2024

Convocation du 2 mai 2024

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-neuf mai à dix-sept heures les membres du comité syndical de Kerval Centre Armor, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de Kerval Centre Armor conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

	PRÉSENTS AU VOTE	VOTANTS
Membres titulaires	21	21
Membres suppléants	5	5
	26	26

SECRETARE DE SEANCE : Mr Jean-Michel GEFROY

Envoyé en préfecture le 13/06/2024

Reçu en préfecture le 13/06/2024

Publié le 13/06/2024

ID : 022-200043677-20240529-D737-DE

MEMBRES TITULAIRES				
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPLÉANT
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	LE BIHAN	Jean-Pierre	*	
	DABOUDET	Gérard		HESRY Michel
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	*	
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric		
	HERCOUET	Philippe		BURLLOT David
	MILLORIT	Anne-Gaud		
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain		
ALLAIN	Marie-Paule			
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	*	
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy		JOURDEN Jean
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		GROGENNEC Bernard
	LEMAITRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal		
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland		
	LAPORTE	Pascal	*	
	STIEFVATER	Thierry	*	
	LE BUHAN	Didier		
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		
	COSSON	Mickaël		
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
LE GUERN	François			
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMÉRATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SM KERVAL CENTRE ARMOR
Utilisateur : Technical User

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CA2023AV
Objet :	COMPTE ADMINISTRATIF 2023 ALGUES VERTES
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-05-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	022-200043677-20240529-CA2023AV-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 022-200043677-20240529-CA2023AV-BF-1-1_0.xml	text/xml	983 o
Document principal (Document budgétaire) Nom original : DOCBUDG_20004367700034_022021_CA_2023_13062024000000.xml Nom métier : 99_BU-022-200043677-20240529-CA2023AV-BF-1-1_1.xml	text/xml	32.8 Ko
Annexe (Délibération) Nom original : D739_COMPTE ADMINISTRATIF 2023_BUDGET ALGUES VERTES_tampon.pdf Nom métier : 70_DE-022-200043677-20240529-CA2023AV-BF-1-1_2.pdf	application/pdf	470 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	13 juin 2024 à 15h09min15s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	13 juin 2024 à 15h09min37s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur VALERIE RENAULT

En attente de transmission 13 juin 2024 à 15h09min38s
Transmis 13 juin 2024 à 15h09min38s
Acquittement reçu 13 juin 2024 à 15h10min07s

Accepté par le TdT : validation OK
Transmis au MI
Reçu par le MI le 2024-06-13



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : SM Kerval Centre Armor
Utilisateur : Technical User

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D737
Objet :	COMPTE DE GESTION 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-05-29 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Décisions budgétaires
Identifiant unique :	022-200043677-20240529-D737-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 022-200043677-20240529-D737-DE-1-1_0.xml	text/xml	832 o
Document principal (Délibération) Nom original : D737_APPROBATION DU COMPTE DE GESTION.pdf Nom métier : 99_DE-022-200043677-20240529-D737-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	404.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'être postée	13 juin 2024 à 10h24min44s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	13 juin 2024 à 10h24min59s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur VALERIE RENAULT
En attente de transmission	13 juin 2024 à 10h24min59s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juin 2024 à 10h25min01s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	13 juin 2024 à 10h25min07s	Reçu par le MI le 2024-06-13

